

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2020

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DELAIGUE Dominique, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, DEJOLLAT Daniel, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, BRUNET Céline, BUCHMANN Etienne, CHAUDAGNE LE RAVALLEC Danièle, CIRET Didier, DELAVAU LABRUX Chantal, PRAULY Jean-Claude, RIGOLLET LE BIHAN Erwan, ROBIN Wilfried, ROY Pascal, JACQUET Alain, MULTON Jean-Michel, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, BAUDOUX Régine, REMBAULT Alain-Marie, DARNAULT Joël, WILLIAMS Richard, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, MATHE Raymond, CHEZEAUX Jean-Louis, DRUI Martial, LACOU Lydie, HERVO Dominique, DAVAILLAUD Véronique, GUENAND Thierry, DAMET Joël.

Etaient excusés : BERNARD René, GOMBERT Annick, MOREAU JOANNES Véronique, TAILLEBOURG Colette

Compte-tenu de la crise sanitaire, il avait été conseillé que seuls les titulaires assistent à la réunion, les suppléants n'étant présents qu'en cas d'absence des titulaires.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 Mars 2020.

Avant de commencer l'ordre du jour, le Président évoque la gestion de la crise sanitaire. Il rappelle que la Communauté de Communes était tenue d'accueillir pendant le confinement les enfants de soignants ou de personnels prioritaires. Monsieur Daniel CHAMPIGNY, Vice-Président, indique qu'il a fallu s'adapter au jour le jour à toutes les consignes gouvernementales ce qui a nécessité des changements de planning presque quotidiens pour les personnels. Il remercie particulièrement Audrey FAURE qui a géré cela en temps réel ainsi que tous les personnels qui se sont mobilisés pour assurer en présentiel les différents accueils d'enfants.

BILANS D'ACTIVITE 2019

Le Président Claude MERIOT présente le bilan d'activité et le bilan des réseaux de chaleur pour l'année 2019. Il rappelle que ces documents doivent être présentés dans les conseils municipaux. Le Président indique qu'il souhaiterait que les logos des communautés de communes figurent sur les documents diffusés par Destination Brenne (l'office de tourisme intercommunal). Concernant le point sur les gens du voyage, Daniel DEJOLLAT informe le conseil de l'installation d'un campement à la sortie du Blanc, il évoque les nuisances de l'absence d'assainissement sur la voie verte.

FPIC 2020

Le Président Claude MERIOT indique que les services de l'Etat n'ont encore rien envoyé concernant l'attribution de 2020. Le Conseil Communautaire propose de garder en pourcentage la même répartition qu'en 2019.

ECONOMIE

Loyers

Le Président informe le Conseil Communautaire que plusieurs entreprises se sont manifestées pour obtenir soit des reports de loyers, soit des annulations totales ou partielles soit des délais de paiement. Il précise que cela peut représenter environ 20 000 € pour la collectivité. Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ces demandes pour permettre aux entreprises de traverser au mieux cette crise qui a généré des difficultés de trésorerie.

Clinique Vétérinaire de Tournon : Un acquéreur est intéressé par les locaux. La cession permettrait de solder le capital restant dû des emprunts. Le Conseil Communautaire émet à l'unanimité un avis favorable à la cession.

Comptoir de la Boulangerie : Le crédit bail est terminé. Le Conseil Communautaire émet un avis favorable à la levée d'option d'achat et au remboursement du capital restant dû.

Facteur d'Orgues : Un nouvel artisan souhaite s'installer sur la commune de Saint-Civran. Le Conseil Communautaire émet un avis favorable à l'acquisition d'un bâtiment communal pour cette installation.

Fonds Renaissance : C'est une aide mise en place par le Conseil Régional avec la Banque des Territoires et les EPCI accordée sous forme de prêt pour aider les entreprises suite à la crise sanitaire. Le Conseil Communautaire émet un avis favorable pour participer à ce fonds à hauteur de 1,50 € par habitant.

Le Vice-Président Serge DENYS informe le Conseil Communautaire de la cession d'un terrain dans la ZA de Pouligny à la SCI Bellet, de la signature de contrats de location avec Rosobren, avec Monsieur Bruno JACQUET Traiteur et avec Monsieur Malinge à Rivarennnes.

Monsieur Pascal ROY demande s'il y a un repreneur à la boucherie de Tournon et précise que c'est un souci d'avoir de l'immobilier dédié. Il faudrait laisser les locataires se charger de l'agencement. Le Président Claude MERIOT répond qu'il y a un risque de ne pas avoir de locataire si la collectivité propose de l'immobilier seul. Monsieur ROY pense qu'il faut une implication plus importante des porteurs de projets. Le Président Claude MERIOT rappelle que sur le Blanc la Communauté de Communes a porté une quinzaine de projets pour 11 millions d'euros et 5 millions d'euros d'emprunts.

Monsieur Dominique HERVO, Vice-Président précise qu'il travaille à la reprise de la boucherie mais que la période qui vient de s'écouler n'y a pas été favorable, que la Communauté de Communes ne perdra pas d'argent, qu'elle avait investi dans l'immobilier et le laboratoire, que le matériel appartenait à l'ancien locataire. Monsieur ROY dit qu'il ne faut pas désresponsabiliser les porteurs de projets. Monsieur Roland CAILLAUD indique qu'il faudrait que les communes fassent les menus travaux en lieu et place de la Communauté de Communes.

Le Président Claude MERIOT indique la Communauté de Communes est un outil pour aider les communes, elle prend des risques à la place des communes. Serge DENYS souligne que la Communauté de Communes apporte non seulement un outil financier mais également un soutien administratif important. Monsieur Roland CAILLAUD indique que cela évite de recourir à des bureaux d'étude.

FACTURATION

Le Conseil Communautaire émet un avis favorable aux modifications suivantes sur le règlement concernant les repas non consommés en cantine :

- En cas d'absence pour raison médicale (**justifiée par certificat médical**) de 7 jours consécutifs minimum
- En cas de rendez-vous chez un spécialiste (**justifié par certificat médical**) ou en cas de classe de découverte.
- En cas d'exclusion de l'élève du service.
- Si la collectivité ne met pas en place le service (travaux en cantine par exemple) ou si l'enfant n'est pas accueilli à l'école (grève de l'enseignant par exemple).

Les éventuelles régularisations interviendront en janvier, en mai et en juillet.

EXONERATIONS

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

QUESTIONS DIVERSES

Covid

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire décide d'accorder aux agents qui ont été mobilisés de façon exceptionnelle la prime exceptionnelle.

CRST

Le Président présente les principaux éléments du CRST (mars 2020 à mars 2026) qui devrait être signé en juillet prochain.